

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>
--

Séance du 6 mai 2010
Date de convocation: 29 avril 2010

L'an deux mille dix, le six mai à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents: Rémi JAVOY, Martine BAUDOIN, Christophe DESCHAMPS, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jean-Claude KERVELLA, Micheline LINGER, Jacques DUFournier, Eric MAINARDI, Nicole BOURGOIN, Fabienne SIONNEAU, Marie-Edith MERCIER.

Pouvoirs :

Nathalie RIETH donne pouvoir à Danielle COROLEUR

Olivier BOIS donne pouvoir à Charlette ROUSSEL

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

Ordre du jour

Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 1^{er} avril 2010

Délibérations :

Renouvellement des membres de la CLIS du centre de stockage de déchets ultimes,
Subvention aux associations,
Agenda 21 avec la commune de Mareau,
Chantier école : facture Eurovia,
SETRAD : institution de servitudes d'utilité publique,
Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 70, rue du bourg »,
Dépôt d'un permis de construire,
Modification du règlement du lotissement.

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 1^{er} avril. Monsieur Eric Mainardi estimant que le dernier compte-rendu ne reflétant pas le débat qui a eu lieu lors de la dernière séance concernant le projet d'aménagement et de développement durable, celui-ci s'abstient de l'approuver.

Le compte rendu est approuvé à la majorité, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Renouvellement des membres la CLIS du centre de stockage de déchets ultimes,**

La composition de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du centre de stockage de déchets ultimes exploité jusqu'en novembre 2004 par la société SETRAD sur le territoire de la commune de Mézières Lez Cléry, doit être renouvelée,
Le Conseil Municipal,
Décide de désigner Daniel LELAIT comme représentant de la commune au sein de cette instance.
Par ailleurs, les membres du Conseil Municipal souhaitent visiter le site un samedi matin.

- **Subvention aux associations :**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide l'attribution des subventions aux associations comme précisées ci-dessus.

Associations	Subventions 2010
Association de gestion du refuge des animaux	7.03€
Total	7.03€

Adopte les décisions modificatives suivantes :
Dépenses imprévues (022) : -7.03€
Subventions de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé (6574) : +7.03€

- **Agenda 21 avec la commune de Mareau :**

La Région Centre propose un accompagnement des communes en phase de réflexion sur l'élaboration d'un agenda 21, et de mettre à disposition, à titre gracieux, une personne qualifiée pour orienter les réflexions des concepts de l'agenda 21.

Cette mesure d'expertise permettra :

- D'identifier les pratiques de la collectivité en matière de développement durable,
- De préciser les besoins en regard de ces pratiques,
- De définir un mode d'organisation nécessaire à une telle démarche.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide de faire acte de candidature auprès des services de la Région Centre pour obtenir un soutien conceptuel et méthodologique visant à identifier et ordonner nos besoins pour la conception et la création de cet agenda 21,
Approuve le dépôt d'un dossier de candidature auprès de la Région Centre afin de bénéficier de la mission d'expertise.

- **Construction groupe scolaire : facture Eurovia :**

Dans le cadre de la construction du groupe scolaire des travaux supplémentaires ont dû être réalisés par la société Eurovia, faisant suite au débouchage de la canalisation d'eaux pluviales partant de la cour de service qui était remplie de sable. Ces canalisations avaient été dégradées par la société Forasone lors de la réalisation des puits.

Le Conseil Municipal,
Décide de prendre à sa charge le surcoût de ces travaux pour un montant de 1452.60€ HT soit 1737.09€ TTC.
Cette

- **SETRAD : institution de servitudes d'utilité publique**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Donne un avis favorable concernant les servitudes d'utilité publique sur l'emprise du site du centre de stockage de déchets situé sur le territoire de la commune de Mézières Lez Cléry.

- **Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 70, rue du bourg » :**

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,
Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.211-1 et suivants et L.213-1 et suivants ainsi que l'article L.300-1,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mézières Lez Cléry approuvé par le 06/03/2001 modifié le 1^{er}/10/2003,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005 par laquelle le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones UA et NA du POS,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien sis 70, rue du bourg à Mézières Lez Cléry, cadastré H 653, 656, 657, 658 d'une superficie de 1163 m², propriété de la SCI de Manthelon, reçue en Mairie le 19 avril 2010,

Après en avoir délibéré,

A la majorité (7 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions) :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

- **Dépôt d'un permis de construire :**

Le Conseil Municipal,

Autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire concernant l'extension du local technique.

Point sur les commissions

- **Travaux :**

Madame Charlette Roussel, adjointe aux travaux, informe le Conseil Municipal que lors du déménagement du grenier de la Mairie, il a été constaté qu'à certains endroits les murs ainsi que la charpente et la couverture étaient dégradés. Il est proposé de faire appel à un artisan afin qu'il puisse réaliser un état des lieux des travaux à effectuer.

Aménagement des abords de la Mairie : Le cabinet Frinault-Chevallier doit faire parvenir une deuxième proposition concernant ce projet. Par ailleurs un second cabinet a été contacté (Striblen), ce dernier propose de réaliser des croquis pour un montant de 2230€ TTC, après un avis favorable de la commission, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel à ce second cabinet afin d'étudier plusieurs propositions.

Abri de randonneurs : le permis de construire concernant ce projet a été déposé en mairie, cependant cette structure étant considérée comme un Etablissement Recevant du Public (ERP) elle doit répondre aux normes concernant l'accessibilité des handicapés, ce qui entraînerait des surcoûts. Sur proposition de la commission travaux, un autre permis de construire sera déposé sous la forme d'une extension du local technique.

Vitraux de l'église : la tempête du mois de février ayant entraîné quelques dégâts de vitraux à l'église, des devis ont été demandés à plusieurs artisans afin de réaliser les travaux. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Wolinski pour un montant de 1 690.77€ TTC.

- **Voirie :**

Monsieur Jean-Claude Kervella, adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée auprès de différentes entreprises concernant la réfection de la rue de nuisance. Celles-ci ont jusqu'à la fin du mois de mai pour déposer leur offre en Mairie.

Le chemin de Groslay a été refait cette semaine.

La commission voirie avait émis le souhait d'acquérir une balayeuse. Plusieurs sociétés ont été consultées afin de faire des essais. Après plusieurs essais le résultat s'est avéré satisfaisant. Un devis sera demandé à l'entreprise Val Equipement.

- **Cimetière :**

Monsieur Jean-Claude Kervella, adjoint au cimetière, informe le Conseil Municipal que la commission en charge du cimetière s'est réunie courant avril, plusieurs points ont été évoqués.

Travaux à réaliser dans le cimetière : la commission propose de réaliser un relevage de 18 sépultures à l'abandon. Plusieurs entreprises seront consultées afin de réaliser ces travaux cette année. La commission propose aussi de reprendre contact avec les familles pour lesquels les sépultures ne sont pas toujours entretenues comme ils devraient l'être (tombeaux qui s'affaissent

menaçant les sépultures voisines, d'autres sur lesquelles poussent des arbres etc..) afin que celles-ci soient en conformité avec la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, il a été évoqué lors de cette commission l'évolution du cimetière pour les dix, vingt ans à venir. En effet, il reste actuellement 55 emplacements disponibles. Au regard des statistiques concernant le nombre de décès sur la commune il n'y a pas d'urgence mais la réflexion sur un agrandissement possible pourrait être menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Enfin, la commission propose de faire l'acquisition d'un deuxième banc pour le cimetière.

- **Communication :**

Monsieur Jean-Claude Kervella, adjoint à la communication, informe le Conseil Municipal que le Mézières Info du mois de mai est en cours de préparation.

Concernant le site internet, des sessions de formation sont programmés avec la société Altaïs durant les mois de mai et juin.

- **Crèche intercommunale des Marmousets :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le Conseil Municipal d'une réunion qui s'est tenue entre les communes membres de la Crèche intercommunale des Marmousets (Mareau-Mézières-Cléry). Lors de cette réunion il a été rappelé l'intérêt de cette structure et le service qu'elle rend auprès des familles pour un moindre coût. Cependant, ces dernières années, on assiste à une augmentation de la participation financière des communes, sans analyse avec des données chiffrées, il est proposé de reprogrammer une autre réunion avec les communes afin d'étudier le coût de ce service pour les parents et les communes.

- **Environnement :**

Madame Danielle Coroleur, adjointe à l'environnement, informe le Conseil Municipal qu'une réflexion a été entamée auprès de la CCVA concernant les chemins et les panneaux de randonnée.

- **Restaurant scolaire :**

Faisant suite à l'arrêt maladie de Mme Visomblain, cantinière au restaurant scolaire, un agent a été recruté afin de la remplacer.

Une commission s'est par ailleurs réunie afin de travailler sur les menus proposés aux enfants au restaurant scolaire, lors de cette réunion le problème des quantités a été soulevé. Lors de la prochaine commission un documentaire sera projeté aux membres de la commission.

- **Projet Val'mares :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en Mairie un représentant de « Loiret Nature Environnement » concernant un projet de créations de mares pédagogiques. Le Conseil Municipal souhaite qu'une étude plus précise soit réalisée concernant ce projet.

- **PLU :**

La réunion publique concernant la présentation du diagnostic et du PADD s'est déroulé le mardi 27 avril. Les membres de la commission PLU souhaitent que soit évoqué lors de la prochaine réunion: les espaces boisés, les chemins de randonnée et le secteur de la Plaine Saint Fiacre.

Les deux prochaines réunions sont programmées le lundi 7 juin à 14h30 et le 28 juin à 14h30 avec les personnes associées.

- **Affaires scolaires :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les parents d'élèves ont été reçus à l'inspection académique concernant la création d'un 4^{ème} poste d'enseignant à l'école.

L'entretien s'est bien déroulé et ils ont pu lui faire part de leurs inquiétudes si ce poste n'était pas créé (classe surchargée, mauvaises conditions de travail...).

La commission technique paritaire se réunira le lundi 14 juin concernant l'affectation des postes d'enseignants pour la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire propose qu'une commission élargie se réunisse le jeudi 10 juin afin de discuter :

- des incidences de l'augmentation des effectifs pour la rentrée prochaine notamment concernant la garderie périscolaire et l'affectation des locaux,
- de l'exercice du droit de préemption urbain.

Prochaine séance Jeudi 1^{er} juillet à 20h30.

La séance est levée à 22h30.